



## formation demandée avant embauche

Par **aedoxia**, le **29/12/2018** à **11:06**

Bonjour,

Mon futur employeur en Martinique (je suis en banlieue parisienne) me demande de me former à un logiciel sans me communiquer de centre de formation, ce qui semblerai vouloir dire que cette formation serait à ma charge, rien sur mon déplacement ni logement sur place. j'ajoute que je n'ai pas eu d'entretien d'embauche, pas même un échange téléphonique, mais une promesse d'embauche en CDI à partir du 25 janvier.

Pouvez-vous me renseigner sur mes droits svp?

Cdlt, Agnès Lop

Par **P.M.**, le **29/12/2018** à **12:10**

Bonjour,

Il faudra savoir si c'est réellement une promesse d'embauche et je vous propose [ce dossier...](#)  
Il me semble que vous ne pouvez pas vous engager sans mettre au clair tous les points qui ne le sont pas pour un tel contrat avec la distance du déplacement...